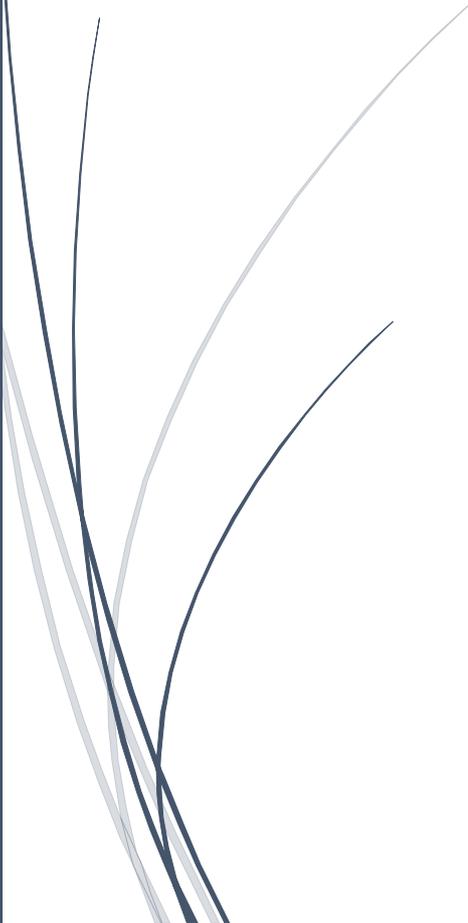


2019-2024

Déclaration de politique sociale

Commune de Pecq – Hainaut



Maurice TROOSTER
Président du CPAS

Sommaire

Introduction.....	2
Le contexte général	3
a) Paupérisation de la population locale dans les dernière années.....	3
b) La Résidence-Services « L’Escaut Tranquille »	4
Quatre priorités.....	4
a) Bonne Gouvernance : Diverses démarches pour une plus grande efficacité	4
1. Mise en place d’un Comité de Direction	5
2. Mise au clair de l’organigramme.....	5
3. Examen de l’organisation des services dans un esprit de dialogue	5
4. Le maintien des partenariats.....	5
b) Accompagnement des personnes en difficulté : le cœur de notre mission.....	5
1. Insertion professionnelle (collaboration avec le Forem)	6
2. Aide concrète aux familles	6
3. Le logement.....	7
Le logement d’urgence	7
Accompagnement dans la recherche d’un logement.....	7
c) Une commune solidaire de ses aînés	7
1. Maison de repos, résidence-services	8
2. Les travaux et leurs suites	8
3. La dimension budgétaire	8
4. Le <i>projet</i> de la maison de repos	9
5. Mobilité : taxi social.....	9
d) Une alimentation saine et durable : le <i>Green Deal – Cantines Durables</i>	9
Conclusion	10

COMMUNE DE PECQ – Déclaration de Politique Sociale 2019-2024

Introduction

Dans une période où la situation économique générale provoque une recrudescence des situations de pauvreté et de misère sociale, un CPAS dynamique et créatif est plus nécessaire que jamais.

Mener à terme les projets initiés par ceux qui l'ont précédée est le premier objectif de l'équipe en charge de la commune depuis janvier 2019. Nous mettrons également en place plusieurs dispositifs nouveaux visant à **accroître l'efficacité** du CPAS et la qualité du service rendu à la population de Pecq, en particulier aux plus démunis.

Par ailleurs, le CPAS a la volonté de **travailler dans le même sens que la majorité communale**, dont il est totalement solidaire, et qui soutient son action. Synergie et cohésion permettront une action plus cohérente, de part et d'autre. Elle permettra aussi une gestion plus économe des finances communales.

La présente Déclaration de Politique Sociale expose les points forts de nos ambitions pour les six années à venir. Les modalités en seront précisées dans le *Programme Stratégique transversal*, qui suivra.

Le contexte général

Avec ses 5790 habitants, Pecq est une commune de caractère rural. Elle compte également plusieurs ensembles industriels dynamiques et créateurs d'emploi.

On y recense cependant, malheureusement, de plus en plus de personnes confrontées à des difficultés sociales. Il est important, dans un tel contexte, que notre commune puisse continuer à développer ses tissus associatif et culturel, qui contribuent à renforcer le lien social.

La situation actuelle du CPAS de Pecq comporte deux caractéristiques principales.

a) Les chiffres indiquent une évidente paupérisation de la population locale dans les dernières années

Misère et pauvreté sont en progrès.

	2017	2018	2019
<i>Nombre d'habitants</i>	5594	5703	5790 *
<i>Nombre de bénéficiaires du RIS</i>	28	35	38
<i>Montants de l'Aide Sociale en euros</i>	508 867,03 €	632 364,77 €	658 185,47 €
<i>Bénéficiaires du magasin alimentaire</i>	94/208	94/242	101/255

* Population au 1^{er} décembre 2019

Les chiffres au niveau national confirment ces données : plus de 15% de la population belge est considérée comme à risque de pauvreté monétaire, c'est-à-dire ne gagnant pas plus de 1115 euros/mois pour un isolé, et 2341 euros/mois pour un couple avec deux enfants.

6% des habitants souffrent de privation matérielle grave¹. Les familles monoparentales et les jeunes de moins de 30 ans semblent de plus en plus souffrir de cette pauvreté. On notera que les personnes en risque de pauvreté reportent ou annulent leurs soins de santé.

¹ Cela signifie que cette tranche de la population est en déficit sur au moins quatre des 9 marqueurs fondamentaux de la privation :

- a) Savoir payer son loyer
- b) Pouvoir chauffer suffisamment son domicile
- c) Être en mesure de faire face à des dépenses imprévues
- d) Avoir la possibilité de consommer de la viande ou du poisson au moins une fois tous les deux jours
- e) Être capable de partir en vacances au moins 1 semaine par an
- f) Disposer d'une voiture
- g) Pouvoir acheter une machine à laver le linge
- h) Être en mesure de s'acheter une TV couleur
- i) Disposer d'une connexion téléphonique

La récente réforme des réglementations du chômage a, bien entendu, contribué à cette augmentation.

C'est ainsi que notre CPAS, comme tant d'autres, fait face à un accroissement continu de son public, lequel se traduit principalement par l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration Sociale).

Notre CPAS veut jouer pleinement son rôle socio-économique.

En précisant que sa mission ne se réduit pas à être un guichet auquel les personnes en difficulté s'adressent pour demander une aide financière. La vie quotidienne de cette population, et la gestion de son accompagnement social, constituent le cœur de métier de notre équipe d'assistants sociaux. Ce travail nécessite un tour de force quotidien.

b) Un projet ambitieux, qu'il faut maintenant mener à bien :

la Résidence-Services « L'Escaut Tranquille », – sur fonds propres et sur emprunts

La gestion d'un dossier aussi important nous impose d'envisager rapidement une organisation nouvelle, intégrant les institutions préexistantes : Home, Service social, Epicerie sociale et Magasin de seconde main. Cette réorganisation concerne principalement la gestion du personnel, et l'éventail des services rendus, en ayant toujours présente à l'esprit la dimension budgétaire.

4

Nos priorités

Le projet social de la majorité communale de Pecq reposera, pour la législature 2018-2024, sur 4 priorités. Celles-ci seront :

- une bonne **gouvernance** de notre institution,
- **l'accompagnement** des personnes en difficulté,
- le bien-être de nos **aînés**,
- et **l'alimentation** saine et durable.

Chaque priorité se déclinera en une série d'objectifs qui seront précisés ultérieurement dans notre Programme Stratégique Transversal.

a) Bonne Gouvernance : Diverses démarches pour une plus grande efficacité

Si l'aide sociale est au cœur de nos missions, il est une priorité à ne pas négliger en amont : **la gestion de notre institution**. Tant celle des **ressources humaines** que celle des **finances** est à maîtriser au mieux. Une institution où chaque travailleur se sent bien ne pourra que mieux intervenir auprès des personnes dans le besoin. Il en va de même pour les ressources financières : pensons à réduire les dépenses inutiles et évitons le gaspillage. Maintenons nos partenariats déjà en place, et développons-en de nouveaux.

1. Mise en place d'un Comité de Direction

Il est temps de mettre en place un Comité de Direction **incluant, outre les directeurs général et financier, des membres du personnel**. Un comité qui sera d'une grande utilité pour entendre les travailleurs au sujet des actions mises en place dans le cadre du PST, et assurer leur participation aux réformes à mettre en œuvre. Ces personnes de terrain sont au cœur même de l'action. Travaillons ensemble pour une plus grande efficacité.

2. Mise au clair de l'organigramme

Afin que tout membre du personnel puisse se situer dans l'institution mais aussi avoir une vision claire des fonctions qui l'entourent, un organigramme est nécessaire. D'autre part, des descriptifs de fonctions, mettant en exergue la valeur ajoutée de chacun, permettront un meilleur éclairage quant aux missions attendues de chaque travailleur. Autre effet bénéfique : on saura alors plus rapidement vers qui s'orienter en cas de besoin particulier.

3. Examen de l'organisation des services dans un esprit de dialogue

Le Comité de direction aura pour mission principale d'écouter les chefs de service, dans un souci de toujours progresser, pour soi et pour les autres. Le dialogue doit être au cœur de notre politique. Avançons ensemble.

4. Le maintien des partenariats

De nombreux partenariats (l'ADMR, le Sourire et l'ONE, l'AIS et les Heures Claires, ...)² sont actifs depuis longtemps, mais notre partenaire privilégié demeure bien sûr l'**Administration communale**. Celle-ci, par son soutien permanent, veillera à nous assurer les moyens de maintenir une gestion correcte de l'institution et de sa politique sociale. Nous travaillerons d'autant plus à l'avenir avec elle en **synergie**.

Notre politique aura pour objectif d'élargir le réseau des partenariats, dans un souci permanent de service au citoyen et, autant que possible, de réduction des coûts. Tout comme l'administration communale, nous veillerons aux **groupements d'achats** et marchés publics communs.

b) Accompagnement des personnes en difficulté : le cœur de notre mission

On l'a dit : le nombre de demandes d'aides sociales ne fait malheureusement que croître.

Cette aide est au cœur de notre institution, et les pistes de travail sont multiples. Il faut tout mettre en œuvre pour que le passage par le CPAS ne soit que transitoire. Et pour cela **anticiper, en informant la population des différentes aides possibles**, – ce qui évitera de nombreuses situations d'endettement. Que ce soit par la guidance psychosociale, la guidance budgétaire et financière, les aides financières et le revenu d'intégration, la réinsertion socio-professionnelle, l'aide administrative ou encore au logement, nos **assistants sociaux** sont là

² ADMR : aide à domicile en milieu rural – ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance – AIS : Agence immobilière sociale – *Les Heures Claires* : Société de Logement Estaimpuis/Pecq/Celles – *Le Sourire* : ASBL organisant l'accueil des enfants de 0 à 3 ans

pour **informer, orienter et aider le citoyen** dans ses démarches. Il s'agit de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Enfin, la **permanence juridique** est un service au citoyen qu'il faut absolument maintenir.

La nécessité première est le plus souvent d'accorder un **revenu d'intégration** (RIS). Depuis fin 2016, l'octroi de celui-ci est lié à l'établissement d'un PIIS (**plan individualisé d'intégration sociale**). Ce contrat vise à établir les objectifs et étapes nécessaires en vue d'une intégration sociale et professionnelle progressive. Ce contrat peut prendre plusieurs formes permettant de mener les candidats à un contrat de travail, à une formation ou des études. Il peut conduire aussi à la sanction d'une suspension provisoire en cas du non-respect des engagements sans motif légitime. Diverses pistes sont alors à explorer. Ainsi plusieurs axes peuvent être travaillés avec le citoyen.

Une aide matérielle est également apportée aux **demandeurs d'asile**, des logements sont à leur disposition. Nous souhaitons que l'accompagnement social, médical et administratif soient maintenus.

1. Insertion professionnelle (collaboration avec le Forem)

Si ce n'est pas systématiquement le premier axe à travailler, la remise à l'emploi est une priorité. C'est pourquoi notre volonté politique, en partenariat avec l'administration communale, consistera à maintenir la procédure d'insertion professionnelle par le biais des articles 60§7 et 61, tout en améliorant tant que faire se peut l'encadrement correspondant. Le but étant de limiter cet encadrement à une durée réduite et d'aboutir rapidement à l'obtention d'un emploi.

Désormais, nous travaillerons, de manière accrue, avec le FOREM et l'ONEM. Nous insisterons d'autant plus sur l'aspect formatif, ce dernier devant permettre de meilleurs débouchés pour une stabilité de l'emploi. Indirectement, cela contribuera à diminuer le nombre de RIS.

2. Aide concrète aux familles

Malgré leurs efforts, de nombreuses familles se trouvent aujourd'hui endettées. Les aides actuellement disponibles sont multiples et variées. Notre institution continuera à solliciter les différents fonds d'aide sociale, en particulier le fonds socioculturel, le fonds énergie et le fonds de l'eau.

On pourra par ailleurs éviter toute une série de situations, par la **prévention**. Il s'agit d'*anticiper* par diverses sensibilisations. On mettra tout en œuvre pour

1. Diminuer la consommation d'**eau**, la contenir la consommation **énergétique** (Plan d'Action Préventive en matière d'Énergie), réduire les factures **téléphoniques** ...
2. Aider à l'introduction de **demandes de prime** pour rénover un logement

Les magasins alimentaire et de seconde main sont également une aide à maintenir pour les foyers en difficultés.

3. Le logement

Veiller à disposer d'un logement décent, aider à reloger une famille dans l'urgence ou encore simplement orienter les personnes vers les organismes adéquats : ce sont aussi des missions de nos travailleurs sociaux. Il est primordial que chacun puisse bénéficier d'un toit sous lequel s'abriter, et d'un logement *sain*.

Le logement d'urgence

Fin 2018, la commune s'est vu attribuer un subside destiné à la rénovation d'un logement d'urgence.

Nous avons établi un cahier de charges pour la rénovation de ce logement de transit social et établi les conventions avec la commune afin d'en disposer rapidement. Les travaux, estimés à 95 000 euros HTVA (dont 60 000 euros de subsides) permettront de répondre à un besoin réel (exclusions, familles en souffrance, incendies, ...).

Accompagnement dans la recherche d'un logement

L'aide à la recherche d'un logement est une priorité dans l'assistance apportée au citoyen dans le besoin. Elle peut faire appel à de nombreux partenariats (AIS, Heures Claires, ...).

Notre commune mettra tout en œuvre pour lutter concrètement (maisons d'accueil, logement social, ...) contre le phénomène du sans-abrisme, que devraient proscrire nos sociétés riches.

c) Une commune solidaire de ses aînés

Les personnes de plus de 60 ans représentent **près d'un tiers de la population** de Pecq. Elles ont des **besoins spécifiques** qu'il importe de rencontrer, en particulier en matière de logement, de santé et d'animation culturelle et de loisirs.

Ce dernier aspect sera pris en compte, notamment, avec la mise en place du Conseil Consultatif communal des Aînés. Les collaborations pourront être fructueuses.

Concrètement, le CPAS de notre commune assure depuis plusieurs décennies la gestion du **Home Général Lemaire**, qu'il est temps aujourd'hui de moderniser. Une nouvelle période s'ouvre par ailleurs avec la mise en service, dès l'été 2020, des 36 appartements de la **résidence-services** « L'Escaut tranquille ».

Et enfin, nous comptons engager une réflexion sérieuse sur le développement des soins à **domicile**. Les **solutions informatiques innovantes** (« Homecare ») devraient rendre plus efficace, dans un avenir proche, le suivi de ces soins, et améliorer la coordination entre les différents services de santé.

1. Maison de repos, résidence-services

Avec les **travaux** entrepris et à entreprendre sur le site du Home Général Lemaire, la période à venir demandera une attention particulière de la part des dirigeants. Il s'agira d'**assurer le confort** quotidien des résidents, tout en permettant au personnel de **travailler dans des conditions correctes**.

L'objectif final étant, bien entendu, de mettre à disposition de tous des installations modernes et adaptées aux besoins d'aujourd'hui.

Une **communication** et une écoute adaptées viseront à maintenir la motivation du personnel, et sa participation aux grandes décisions.

2. Les travaux et leurs suites

- a) L'achèvement prochain des travaux de la **Résidence-Services** « L'Escaut tranquille » engendrera tout un travail de mise en route. On citera pour mémoire :
- Le démarrage des locations et toute la communication qu'elle nécessite.
 - L'adaptation de la gestion administrative
 - La réorganisation, et la motivation des personnels d'entretien, de maintenance, et d'administration

Ce chantier important devra être mené principalement dans les années 2020 et 2021.

- b) Les subsides ont été accordés pour l'indispensable **reconditionnement du home**. C'est une bonne nouvelle. Mais les travaux seront importants, et ne manqueront pas d'occasionner au quotidien un certain nombre de désagréments.

Ici encore, le personnel de direction devra faire preuve de réactivité et de souplesse. Il s'agira d'organiser au mieux la cohabitation entre résidents, ouvriers, et personnels. Tous devront faire preuve de patience et de faculté d'adaptation.

3. La dimension budgétaire

- La situation économique générale rend aujourd'hui très délicate la gestion financière des CPAS. La perspective des emprunts à contracter ne facilitera pas les choses. Il nous faudra donc faire preuve d'une **rigueur extrême**, en veillant à maintenir la totalité des missions remplies par l'institution.
- Dans ce cadre, il sera demandé au directeur financier et au directeur du Home Général Lemaire un **rapport complet sur la situation budgétaire du CPAS et les économies réalisables** à court, moyen et long terme. Des économies importantes peuvent notamment être réalisées au niveau
 - de la gestion des stocks
 - de la consommation d'énergie.

Ce travail devra naturellement tenir compte de la réorganisation nécessitée par la mise en route de la Résidence-Services.

On n'hésitera pas, si nécessaire, à faire appel à un conseil externe.

- Toujours dans le cadre du démarrage de la résidence services, il sera également indispensable de reconsidérer **l'organigramme** (voir ci-dessus « Priorités » point a)2.). Ce pourra être l'occasion de restructurer l'organisation du temps de travail des personnels si nécessaire.

4. Le projet de la maison de repos

1. L'ouverture de la résidence-services peut enfin être l'occasion d'une réflexion approfondie sur **le projet du home** dans sa globalité. Ce sera l'occasion, ensemble, d'adapter ce projet et d'ouvrir des voies nouvelles.
2. On veillera dans ce cadre, une fois encore, à intégrer **le point de vue des membres du personnel**, et celui des **résidents** : pour qu'il soit porteur et vivifiant, il est indispensable que le projet du home soit le projet de tous.
3. Cette réflexion globale prendra la forme d'une concertation organisée, dont il faudra soigneusement réfléchir les modalités.
4. Toujours dans le cadre de l'extension, il faudra évaluer, et sans doute **reconsidérer, l'ensemble des services** rendus aux résidents. Avec à terme, une réduction de certains services si nécessaire, et l'extension de certains autres. On aura en permanence le souci de maintenir l'équilibre entre la qualité du service rendu et la nécessaire rigueur budgétaire.
5. Ce projet intégrera les nombreuses pistes d'amélioration que le projet Green Deal est susceptible de favoriser. L'implémentation du Green Deal nécessitera une bonne communication vers les résidents (principalement en matière d'alimentation et de gestion des déchets).

5. Mobilité : taxi social

En concertation avec les communes voisines, le CPAS de Pecq étudiera la faisabilité d'un service de « taxi social », qui permettrait une mobilité accrue des aînés, – qu'il s'agisse des pensionnaires du home, des locataires des résidences-services, ou plus généralement des personnes âgées de la commune.

d) Une alimentation saine et durable : le *Green Deal – Cantines Durables*

L'alimentation saine et équilibrée est une composante importante du bien-être.

La **cantine centrale** du CPAS de Pecq assure chaque jour la confection et la distribution de plus de 400 repas chauds, destinés aux pensionnaires du home, et aux enfants des écoles. Un service de distribution à domicile est également assuré, par une équipe motivée et compétente.

La présente législature verra l'inscription de notre cantine dans le programme *Green Deal Cantines Durables* de la Région Wallonne, pour le plus grand profit de notre population, enfants et personnes âgées en particulier.

Lancé en 2019, le *Green Deal* est déjà solidement implanté : il concerne aujourd'hui plus de 130 cantines, distribuant 100 000 repas chauds. Il permettra à notre cantine centrale de s'associer au mouvement de fond que représente la **transition vers un système alimentaire durable en Wallonie**.

L'objectif de la *cantine durable*, à terme, est de fournir des **repas sains et équilibrés** (conçus dans un cadre diététique rigoureux), principalement à partir de produits **locaux et de saison**, respectueux de

l'environnement. Il implique, outre le respect de l'environnement, le soutien aux agriculteurs et transformateurs wallons.

Le *Green Deal* sera piloté par un **comité « Manger demain »** au sein de l'institution. Nous bénéficierons pour ce projet d'un accompagnement individualisé de la région wallonne, en particulier pour la formation du personnel des cuisines.

Avec l'action *Green Deal Cantines Durables*, c'est **toute notre commune** qui s'engage, résolument et à long terme, dans le processus de transition alimentaire.

Conclusion

Un accompagnement vigilant des populations fragiles ; des Pecquois bien logés et en bonne santé, notamment via une alimentation saine ; une attention particulière portée aux aînés, et aux enfants ; et pour cela, une gouvernance rigoureuse et efficace de l'institution. Telles seront les priorités du CPAS de Pecq pendant les six années de cette législature.

Ces priorités sont toutes portées par un objectif commun : recréer du lien, renforcer la solidarité au sein du corps social.

C'est aussi l'objectif n°1 de la nouvelle majorité communale, avec laquelle nous sommes résolus à multiplier les synergies, contribuant, ensemble, à accroître le bien-être de notre population, toutes générations confondues.

Si la présente Déclaration de Politique Sociale est notre ligne de conduite pour les années à venir, elle constitue également une prise d'engagement.

C'est à travers le Plan Stratégique Transversal qu'elle se révélera aux yeux de tous. Les objectifs stratégiques pourront alors se traduire en actions pilotées, et respectant une ligne directrice, tout en étant susceptibles d'évoluer au gré des nécessités.

Maurice TROOSTER
Président du CPAS de PECQ